



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JANVIER 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille seize, le dix-huit janvier, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 9 janvier 2016.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Elodie LAMBERT et Denis JAOUEN, excusés.

Secrétaire de séance : Martial CLAVIER.

ORDRE DU JOUR :

- Assainissement collectif : point sur l'avancement du dossier de raccordement à Bourg-Blanc
- Installation de conteneurs enterrés
- Travaux de bâtiments (salle polyvalente/bibliothèque) et audit énergétique
- Travaux de voirie
- Achat d'un abri bus et de gobelets recyclables
- PLU Intercommunal : exercice du droit de préemption
- Poste de coordination enfance/jeunesse : signature d'une convention
- Modification d'un poste d'agent social en poste d'animateur
- Participation aux animations « Arts de la rue » et « Tréteaux chantants »
- Exposition de matériel de la guerre 39/45
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

[Assainissement collectif : point sur l'avancement du dossier de raccordement à Bourg-Blanc](#)

La consultation des bureaux d'études est achevée et 3 cabinets, sur 6 offres reçues, ont été auditionnés par Monsieur le Maire, Michel Répécaud, Matthieu Goachet et Roland Diverrès, de F.I.A.

Le choix s'est porté sur le bureau d'études URBATEAM, de Saint-Renan, qui a présenté l'offre la mieux-disante. Le coût de la prestation est de 13 104 € TTC si le tracé 1 est retenu, 14 063.40 € si c'est le tracé 2.

Monsieur le Maire va lui notifier l'acceptation de son offre, dans le cadre de ses délégations.

[Installation de conteneurs enterrés](#)

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour un marché de mise en place de conteneurs enterrés et d'aménagement des pourtours, suite à la décision de la CCPA de prendre en charge l'achat de ce type de conteneurs mais de laisser le coût de leur installation à la charge des communes.

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres, réunie le 5 janvier 2016, a décidé d'attribuer le marché à la société TALEC, de Plouguerneau, pour un montant TTC de 11 363.02 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire la dépense en section d'investissement du budget communal 2016, au compte 2315.

[Travaux de bâtiments \(salle polyvalente / bibliothèque\) et audit énergétique](#)

Suite à la décision de la commune de construire une annexe à la salle polyvalente, à usage de bibliothèque, 5 cabinets d'architecture ont répondu à l'appel d'offre pour le recrutement d'un maître d'œuvre. 3 d'entre eux seront auditionnés le vendredi 22 janvier, avant d'arrêter le choix définitif.

En ce qui concerne l'audit énergétique de la salle polyvalente et de l'école primaire, c'est le bureau d'études G.E.S. de Daoulas qui est retenu pour un coût de 4 290 € hors taxes. Une demande de subvention sera adressée à l'ADEM, qui devrait prendre en charge 50 % du coût de la dépense. La réalisation de ce bilan énergétique permettra de demander une subvention à la Région pour les travaux sur le bâtiment.

[Travaux de voirie](#)

Les travaux de voirie programmés en 2015 seront réalisés prochainement par l'entreprise EUROVIA (rue de l'Arvor, chemin de Coativy et Troglaz).

En ce qui concerne la programmation 2016, la commission des travaux s'est réunie le samedi 16 janvier et propose d'étudier en 2016 :

- la création de chicanes rue de l'Arrose afin de réduire la vitesse des véhicules et la réfection des trottoirs du secteur,
- l'effacement de réseaux de Kerbiquet vers le Mengleuz, préalable à la création d'un trottoir,
- la réfection des toilettes de la Place de Rohan,
- la possibilité d'effectuer un nettoyage du clocher, couplé à l'installation d'un dispositif électrique pour l'éclairage de l'intérieur du clocher, par une entreprise spécialisée dans le travail en hauteur. Une solution pour empêcher la nidification des corneilles pourrait également être mise en place à ce moment.

[Achat d'un abri bus et de gobelets recyclables](#)

Monsieur le Maire expose qu'un seul point d'arrêt de car sur la commune n'est pas équipé d'abri, au lieu-dit « Castel Huel ».

Après visite sur place d'une personne du service Transport du Conseil départemental et d'un employé de la société assurant le transport scolaire, un emplacement a été retenu, devant la propriété numérotée 9 Castel Huel.

Afin que les élèves puissent bénéficier de cet abri dans les meilleurs délais, Monsieur le maire propose d'en faire l'acquisition dès à présent. Un modèle à 1 686.41 € TTC a été retenu.

En ce qui concerne l'achat de 500 gobelets recyclables, un devis d'un montant de 384.00 € a été reçu. Le logo ayant été choisi, la dépense peut être validée par l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire les dépenses suivantes au budget primitif 2016 :

- compte 2188 : achat d'un abri bus pour 1 686.41 €
- compte 2188 : achat de 500 gobelets recyclables personnalités pour 384.00 €.

[PLU intercommunal : exercice du droit de préemption](#)

Monsieur le Maire expose que depuis le transfert de compétence en matière de PLU à la CCPA, le 1^{er} novembre 2015, celle-ci est devenue l'autorité de droit commun en matière de Droit de Préemption Urbain. Toutefois, la loi a organisé un mécanisme de délégation du DPU sur lequel s'appuie la CCPA, qui souhaite déléguer une partie du DPU à ses communes membres.

Le Conseil donne l'autorisation au Maire de signer la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption urbain, qui prévoira les modalités de traitement des DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner).

[Poste de coordination enfance/jeunesse : signature d'une convention](#)

Martial CLAVIER, adjoint en charge de l'enfance et la jeunesse, rappelle qu'un poste de coordinatrice enfance/jeunesse a été créé au 1^{er} janvier 2013 entre 11 communes de la CCPA. C'est la mairie de PLABENNEC qui avait créé le poste et une convention régissait les modalités financières relatives à cet emploi.

A compter du 1^{er} janvier 2016, c'est la mairie de LANDEDA qui a pris le relais et emploie désormais la coordinatrice. Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention qui doit donc être adoptée par les 11 communes.

[Modification d'un poste d'agent social en poste d'adjoint d'animation](#)

Monsieur le Maire expose que Madame Cécile JAUMOUILLE, agent chargé de la garderie, de la cantine et de la coordination des TAP, dépend du cadre d'emploi des agents sociaux, depuis son recrutement en 2002. Il s'avère que les missions de ce cadre d'emploi ne correspondent pas réellement aux fonctions exercées mais que celles-ci relèvent davantage du cadre d'emploi des adjoints d'animation.

L'intégration directe est une des formes de recrutement applicables aux fonctionnaires, sous réserve que les deux cadres d'emploi appartiennent à la même catégorie hiérarchique (C en l'occurrence) et soient comparables au niveau des conditions de recrutement ou du niveau des missions, ce qui est le cas en l'espèce.

En conséquence, il est décidé de créer un emploi d'adjoint d'animation, à temps non complet, à raison de 26,14 H hebdomadaires, à compter du 1^{er} février 2016. A l'issue de la procédure réglementaire, Madame Jaumouillé sera nommée sur ce poste par arrêté du Maire, puis le poste d'agent social sera supprimé.

[Participation aux animations « Arts de la rue » et « Tréteaux chantants »](#)

Le Conseil donne son accord à la participation financière aux spectacles organisés dans le cadre du « Printemps des Arts de la rue en Pays des Abers » pour les années 2016 à 2020, à hauteur de 0.33 € par an et par habitant.

Il accepte également de participer au financement des « Tréteaux Chantants » pour l'année 2016 pour une somme de 161.85 €, soit 0.15 € par habitant.

[Exposition de matériel de la guerre 1939 / 1945](#)

Madame Annick LE GUEN, Correspondant Défense de la commune, a pris contact avec l'association brestoise « Brest 44 » qui propose d'organiser une exposition de matériel militaire utilisé au cours de la guerre 39/45, les samedis 11 et dimanche 12 juin.

En marge de l'exposition, les enfants de l'école seraient associés par un travail sur ce thème en classe et par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts en présence des anciens combattants, le samedi matin. Un défilé de véhicules dans le bourg pourrait avoir lieu. Cette manifestation serait ouverte à tous et gratuite pour les visiteurs. Les associations communales intéressées seraient invitées à mettre une place, une buvette, une vente de crêpes. Par contre, l'association facturerait une somme de 600 € à la commune pour couvrir ses frais de déplacement et participer au financement de l'entretien du matériel.

Le meilleur emplacement envisagé est le parking de l'ancien garage de Prat ar C'heff, sous réserve d'un accord du propriétaire. Avant de poursuivre la démarche, le conseil est appelé à donner son avis sur ce projet et la participation financière demandée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la mise en place de cette manifestation et accepte de verser la somme de 600 € à l'association « Brest 44 ».

Questions diverses

Animations

- Danielle ROUE présente le bilan du spectacle de Noël et du goûter qui a suivi : bonne organisation mais participation moindre que l'année dernière. Peut-être un problème de communication ? Pour cette année, un contact a été pris avec le ventriloque et gonfleur de ballons et chanteur « Hop La Bulle » et le spectacle aura lieu le samedi 10 décembre.
 - D'autre part, elle annonce que le festival « Paroles en Wrac'h » reprend en 2016 mais avec un spectacle dans une commune sur deux au lieu d'un par commune.
 - A l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Jumelage de Bourg-Blanc et Coat-Méal avec La Balme de Sillingy, diverses manifestations seront organisées cet été, avec notamment des sorties à « Brest 2016 ». On recherche des familles pour accueillir les balméens.
 - Une exposition est visible actuellement à la mairie et à la salle polyvalente sur le thème « agriculteurs et agricultrices ». Un film documentaire sur le sujet sera projeté le vendredi 29 janvier à 20 H 30 à la salle polyvalente, en plus d'une projection l'après-midi pour les enfants de l'école.
 - Elle annonce la séance de dédicaces d'un écrivain blanc-bourgeois, Laurent Ségalent, le dimanche 21 février à la bibliothèque.
- Enfin, pour terminer, elle indique que le conteur Armanel sera à nouveau à Coat-Méal le vendredi 20 mai dans le cadre de la Fête de la Bretagne, pour proposer des contes pour adultes.

Réunions

Une réunion non publique des conseillers est programmée pour le mardi 2 février à 20 H 00. Les dates des prochaines réunions seront communiquées rapidement.

Fin de la séance à 21 H 50.